

PARTI VERT DU CANADA

Réponses reçues de madame Oriana Ngabirano, candidate du Parti vert du Canada pour Ottawa-Vanier

CONDITION FÉMININE ET FRANCOPHONIE CANADIENNE

1. Si votre parti politique est appelé à former le prochain gouvernement, quels seront vos dossiers prioritaires en matière de condition féminine et de francophonie canadienne ?

R. Toutes les femmes au Canada ont le droit de vivre dans la dignité et ce dans la langue officielle de leur choix.

Un gouvernement fédéral vert va investir dans la création et dans le maintien d'institutions francophones comme les écoles, les universités et les hôpitaux et veiller à ce qu'on continue d'écrire et de parler le français dans les provinces à majorité anglophone. Pour ce faire il faut investir dans la francophonie plurielle, une francophonie d'un bout à l'autre du pays mais également une francophonie qui connaît ses origines à l'extérieur du pays. La francophonie a plusieurs visages à travers le pays et un gouvernement vert veillera à ce que les financements soient distribués de façon équitable afin d'assurer la pérennité ainsi que le rayonnement de la langue française sur tout le territoire. Les députés verts vont notamment travailler pour assurer un meilleur financement à la formation dans les langues officielles (français et anglais langue seconde) pour les nouveaux immigrants, avec des transferts dédiés aux provinces, pour les écoles primaires et secondaires et l'éducation gratuite aux adultes.

Une personne sur sept a du mal à joindre les deux bouts, à trouver un logement, à faire l'épicerie et à mener une vie saine. Près de 10% de la population vivent sous le seuil de la pauvreté, dans Ottawa-Vanier ce chiffre atteint presque 40% dans certains quartiers. Le taux de pauvreté est encore plus élevé pour les groupes marginalisés et vulnérables tels que les personnes ayant une incapacité, les mères de familles monoparentales et les aînés. Dans un pays aussi riche que le Canada, c'est inacceptable. L'une de mes priorités dans Ottawa-Vanier est d'éliminer la pauvreté.

L'analyse comparative entre les sexes + est un outil d'analyse puissant pour tenir compte des différences et des relations sociales entre les hommes et les femmes à chaque étape de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'exécution des politiques et des programmes.

Voici quelques mesures qu'un Gouvernement Vert prendrait et qui contribuerait à améliorer la condition féminine dans le contexte de la francophonie:

- *Augmenter le salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure. En collaboration avec le Conseil des gouvernements du Canada et Statistique Canada, fixer un **salaire municipal minimum conséquent au coût de la vie** dans les différentes régions du pays.*
- *Remplacer par un nouveau **programme universel de revenu minimum garanti (RMG)** l'actuel éventail de mesures de soutien du revenu telles les prestations d'invalidité, l'aide sociale et autres suppléments du revenu à l'intention des aînés.*
- *Mettre en place un **plan universel pour la garde d'enfants** (crucial pour que les femmes atteignent l'égalité) avec une emphase sur l'accès dans la langue de son choix.*

- Soutenir la participation, l'éducation et la formation des femmes au marché du travail. Rendre les **frais de scolarité collégiaux et universitaires gratuits** et annuler la dette d'études du gouvernement fédéral.
- Soutenir financièrement l'**amélioration de l'accès à l'éducation en français**, tant au niveau des offres en augmentant le nombre de programmes offerts en français, mais également dans la qualité du contenu en s'assurant que les outils d'apprentissage sont disponibles en français et ce à travers le pays.
- Travailler avec les groupes de femmes et les organisations autochtones afin d'élaborer un plan d'action national détaillé pour **mettre fin à la violence contre les femmes**, les filles et les personnes de diverses identités de genre en prévoyant des fonds dédiés et en utilisant des données de référence.
- **Mettre en œuvre toutes les recommandations découlant de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.**
- Rétablir le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement en allouant un financement de 40 millions de dollars sur quatre ans en vue d'**élargir l'accès aux refuges**. Selon les résultats antérieurs du programme, celui-ci pourrait créer ou rénover plus de 2 100 places dans des refuges de première étape et près de 350 places dans des maisons de transition.
- Accroître le financement pour **appuyer les enquêtes dans les cas d'affaires de traite de personnes.**
- **Réinvestir dans la réinsertion des détenus** et dans la préparation à la réintégration dans la société, **en particulier pour les Autochtones et les femmes.**
- Augmenter la rémunération des postiers ruraux et suburbains, qui sont **majoritairement des femmes** et qui sont sous-payées par rapport à leurs homologues masculins et urbains.
- **Interdire les stages non rémunérés dans les milieux** de travail du secteur privé, à l'exception des stages de travail-études ou d'apprentissage par expérience donnant droit à des crédits remis par des établissements d'études postsecondaires.
- **Appliquer pleinement les règles fédérales en matière d'équité salariale.**
- Créer un poste d'Ombudsman fédéral pour fournir de l'aide impartiale et indépendante aux employés démoralisés et **victimes de harcèlement**. Au sein de la fonction publique fédérale, les travailleurs et les travailleuses vivent toujours du harcèlement de la part de leurs superviseurs et les mesures réparatoires demeurent superficielles.
- Appuyer le cadre Équité, diversité et inclusion du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) dans le domaine de la recherche scientifique et s'engager à renforcer les communautés canadiennes scientifiques et du génie pour **parvenir à la pleine participation des groupes en quête d'équité**, y compris les femmes, les minorités visibles, les peuples autochtones, les personnes ayant diverses identités de genre et les personnes handicapées.
- Au cours de la première année de la prochaine législature, promouvoir et **mettre en œuvre une Loi sur les langues officielles modernisée** pour protéger les deux langues nationales.

Les personnes âgées représentent une proportion toujours croissante de la population canadienne et **la majorité d'entre elles sont des femmes**. Pour en savoir plus sur nos politiques pour respecter et soutenir les aînés : <https://www.greenparty.ca/fr/platform/renew-social-contract#respecting-and-supporting-seniors>.

- 2. Le sous-financement des groupes de femmes francophones en milieu minoritaire, qui contribuent au développement et à l'épanouissement des minorités de langue officielle, a des effets néfastes sur leur pérennité et leur capacité à mener des initiatives de façon soutenue. À preuve, plus de 60% des répondantes estiment que les ressources destinées aux femmes francophones en milieu minoritaire n'arrivent pas à répondre adéquatement aux besoins existants. Dans quelle mesure, votre parti envisage-t-il bonifier le financement accordé aux organismes de femmes francophones en milieu minoritaire ? Compte-t-il les sonder afin de connaître leurs besoins spécifiques ?**

R. La plateforme du Parti Vert insiste sur l'importance de respecter et de protéger les droits contenus dans l'article 16.1 de la Charte canadienne des droits et libertés et les valeurs qui y sont contenues sont non-négociables. Le Parti Vert va défendre les deux langues officielles et ce, partout dans le pays. Il mettra à la disposition des organismes de protection les montants nécessaires pour assurer que les institutions protégeant les droits alliés aux deux langues officielles puissent exécuter leur mandat de protection.

Tel qu'exprimé dans la première réponse, nous estimons qu'il faut investir dans la francophonie plurielle, une francophonie d'un bout à l'autre du pays mais également une francophonie qui connaît ses origines à l'extérieur du pays. La francophonie a plusieurs visages à travers le pays et un gouvernement vert veillera à ce que les financements soient distribués de façon équitable afin d'assurer la pérennité ainsi que le rayonnement de la langue française sur tout le territoire.

En tant que députée élue, mon rôle sera de représenter tous les membres de la communauté et pour ce faire je vais consulter les parties prenantes avant toute décision qui les concerne. Le parti vert fonctionne de la même façon.

- 3. Si le Canada est l'un des chefs de file mondiaux en matière d'égalité homme femme, l'équité salariale est loin d'être une réalité. Selon Statistique Canada, les femmes touchent en moyenne 0,87 \$ pour chaque dollar gagné par les hommes. Cet écart salarial entre les sexes équivaut à 47 jours où les femmes travailleraient sans être rémunérées pendant l'année. Afin de remédier à la situation, bon nombre de femmes francophones suggèrent de légiférer le secteur privé et d'exiger plus de transparence des employeurs quant au salaire versé à leurs employés. Qu'est-ce que votre parti compte faire pour enrayer l'iniquité salariale ?**

R. Sur un total de 144 pays, le Canada se classe au 16ième rang du Forum économique mondial en ce qui a trait à l'équité entre les sexes. L'iniquité est plus marquée se chez les femmes autochtones (gagnent 35% moins), les immigrantes (gagnent 33% moins) et celles qui arrivent sur le marché du travail (gagnent 29% moins).

Un gouvernement vert fera passer une législation sur l'équité salariale, telle que recommandé par le Groupe de travail sur l'équité salariale. Par la suite, il y aura un ajustement des salaires pour toutes les

travailleurs/travailleuses du secteur fédéral. Finalement, le Parti Vert verra à favoriser l'équité salariale par des mesures fiscales encourageant le nivellement des salaires pour les entreprises privées.

Voir réponse 1 pour un complément d'information.

- 4. Au cours des trois dernières décennies, les besoins en matière de services de garde d'enfants se sont accrus de façon constante. En ce sens, près de 9 répondantes sur dix se sont montrées en accord avec la création d'un réseau de garderies universel respectant la dualité linguistique. Considérant qu'investir dans les services de garde fait croître considérablement le PIB du pays – pour chaque dollar investi, on note une augmentation de 2,30\$ – et promeut l'égalité des chances des femmes francophones et acadiennes sur le marché du travail, votre parti s'engage-t-il à mettre sur pied un tel service ? Si oui, comment s'y prendra-t-il ?**

R. Oui, le parti vert va collaborer avec les gouvernements des provinces, des territoires, des communautés locales et des communautés autochtones et avec les systèmes de garderie pour la mise sur pied des politiques qui garantiront le court, moyen et long terme développement de l'enfant basé sur les principes de l'universalité, de la qualité des services éducatifs, de l'inclusivité et de l'équité, et ce, à des coûts raisonnables.

Voir réponse 1 pour un complément d'information.

- 5. D'après notre consultation pancanadienne, plus des trois quarts des femmes francophones ne se disent pas satisfaites vis-à-vis l'offre de services en français dans le secteur de la santé. Pourtant, l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* impose une obligation aux institutions fédérales de veiller à ce que soient prises des mesures positives pour favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement. Si votre parti politique est appelé à former le prochain gouvernement, de quelle façon envisagez-vous améliorer l'offre de services de santé en français ?**

R. La communication est fondamentale dans la relation d'aide en santé et les barrières linguistiques nuisent à la relation d'aide, et donc à l'état de santé des gens. Bien que le parti vert reconnaisse que la Santé est de compétence provinciale, il est du devoir du gouvernement fédéral de s'assurer que les fonds transférés permettent une offre de service adéquate et équitable. Après 50 ans d'existence, la Loi sur les langues officielles sera aussi revue en profondeur. Dans un souci de cohérence, les problèmes concernant les soins de santé dans les milieux minoritaires seront pris en considération et adressés.

Le Parti vert s'engagera à défendre les deux langues officielles du Canada dans nos collectivités et à l'échelle du pays en prenant les mesures suivantes :

- Au cours de la première année de la prochaine législature, promouvoir et mettre en œuvre une Loi sur les langues officielles modernisée pour protéger les deux langues nationales.*

- *Assurer un financement pour protéger les langues autochtones qui risquent de disparaître au Canada.*

6. **En ce 50e anniversaire de la promulgation de la Loi sur les langues officielles, l'heure est au bilan. Tel que rédigé présentement, ce texte de loi, un des piliers de l'identité canadienne, ne garantit pas les droits des communautés de langue officielle en situation minoritaire et l'égalité de statut des deux langues officielles partout au pays. En ce sens, le souhait des femmes francophones est clair : plus 85% des répondantes ont indiqué qu'il est nécessaire de moderniser la Loi sur les langues officielles afin que celle-ci prenne en considération les réalités propres à diverses populations. Votre parti s'engage-t-il à faire de la modernisation de la Loi sur les langues officielles une priorité ? Dans une telle éventualité, quand croyez-vous être en mesure de proposer une loi modernisée ?**

R. Définitivement. Comme mentionnée dans la réponse précédente, la révision de la loi sur les langues officielles devra se faire obligatoirement tenir compte de la Charte canadienne des droits et liberté. Ces révisions se feront lors de la première année du mandat. La protection des langues en milieu minoritaire devra aussi contenir une composante qui tient compte des langues autochtones.

7. **La majorité des personnes aidantes sont des femmes et elles sont plus enclines que les hommes à consacrer un plus grand nombre d'heures par semaine à fournir des soins, ce qui les oblige parfois à réduire leurs heures au travail, entraînant une baisse de revenus. Si le gouvernement fédéral a récemment bonifié le crédit d'impôt destiné aux personnes aidantes, seulement 8% des femmes francophones estiment que cette aide financière est suffisante. Compte tenu qu'il faudrait embaucher 1,2 million d'employé.e.s à temps plein à l'échelle du Canada pour remplacer le travail effectué gratuitement par les personnes aidantes, qu'est-ce que votre parti envisage de faire pour appuyer davantage les personnes aidantes? De quelle façon les mesures envisagées prendront en compte les besoins spécifiques des femmes francophones en milieu minoritaire ?**

R. Le revenu minimum garanti a permis d'amortir l'effet des pertes d'emplois causées par l'automatisation en aidant de nombreuses personnes à poursuivre leurs études, à améliorer leurs compétences ou à s'acquitter de leurs tâches d'aidants naturels.

Tel que stipulé dans les réponses précédentes, la protection du droit à l'usage d'une des deux langues officielles au Canada sera prioritaire et adressé dès la première année du mandat.

8. **D'après notre consultation pancanadienne, seulement 1 femme francophone sur 10 se sent encouragée à entamer une carrière politique, qu'elle soit municipale, provinciale ou fédérale. Quelles mesures sont prises par votre parti politique afin d'assurer une parité parmi les élu.e.s et que compte-t-il faire pour assurer aux candidates élues un poste de qualité équivalente à ceux confiés à leurs homologues masculins? Pourquoi la parité est-elle importante pour votre parti ?**

R. *La représentativité est importante pour le Parti. Le Parti Vert du Canada est déjà très sensible aux enjeux concernant l'équité des sexes. Que ce soit au niveau de l'équité salariale, de la lutte à la violence contre les femmes qui nous coûte 7,4 milliards par année, la protection des travailleurs du sexe qui sont majoritairement des femmes, et enfin les gens faisant parti de la communauté LGBTQI2+.*

Le Parti Vert va mettre au centre de toutes ses politiques des principes d'équité non non-négociables. Plus de 44% des candidats pour le Parti Vert en 2019 sont des femmes. Certaines dans des comtés clés et elles auront aussi accès à des postes importants au sein du cabinet élu.

- 9. Bien que le gouvernement du Canada se soit engagé, en 1995, à utiliser l'ACS+ dans l'élaboration de ses politiques, programmes et lois, la mise en œuvre de l'analyse de l'ACS+ est loin d'être complétée, ce qui crée des soucis de représentativité de la population canadienne. Notre sondage révèle que 83% des femmes francophones ne se sentent pas ou peu représentées dans les politiques publiques et les initiatives gouvernementales. Si votre parti est appelé à former le prochain gouvernement, s'engage-t-il à appliquer l'ACS+ à l'ensemble de ses politiques publiques, programmes et initiatives?**

R. *Oui. La justice sociale est un des six piliers fondamentaux du parti vert. Le parti vert stipule clairement que l'ACS+ servira de base à toutes les actions et politiques du gouvernement s'il est élu.*

(Voir réponse à la question 1)